Éducation artistique et culturelle, concevoir et conduire un projet à destination des publics.

Non-certifiante | Formation continue

Réf. : 26215115F — Mise à jour : 7 juillet 2026

Organisme responsable : **SCOP CAE ELAN CREATEUR**

Présentation de la formation

Objectifs

De nombreux dispositifs d'éducation artistique et culturelle - EAC - sont déployés à destination des publics. Parmi les dispositifs existants, les projets rattachés aux arts visuels occupent une place prépondérante permettant à l'artiste de développer un processus de création au sein de contexte particulier ; de partager sa démarche et sa pratique auprès de public spécifique ; de nourrir ses recherches et sa production en bénéficiant de moyens et de budgets dédiés.

Ces trois jours de formation permettent de mesurer les enjeux de l'EAC ; la méthodologie à suivre dans l'écriture d'un projet ; d'identifier les spécificités des dispositifs et les publics visés afin de concevoir un projet adapté et cohérent avec sa démarche artistique ; d'évaluer les besoins et moyens à mobiliser dans la réalisation du projet.

Objectifs

· Situer l'ensemble des dispositifs de l'EAC, leurs principes et enjeux.
· Concevoir et conduire un projet d'éducation artistique et culturelle en direction de public spécifique.
· Développer un projet adapté et cohérent avec sa démarche artistique.
· Mesurer et veiller aux bonnes pratiques contractuelles afin d'assurer un cadre de réalisation équilibré entre les partenaires.

Programme

Programme

Module 1 - Les enjeux de l'éducation artistique et culturelle

1. La place de l'Éducation Artistique et Culturelle des politiques conjointes nationales et territoriales :
Repères historiques, les accords interministériels, les 3 pilliers de l'EAC, les principes de l'EAC, le label 100% EAC, les PREACS.
2. Les enjeux de la coopération dans les politiques de l'EAC :
Le rôle de l'artiste, les partenaires, les publics.
3. Les dispositifs de l'EAC, enjeux et contextes :
Les dispositifs nationaux :
Culture et école, culture et santé, culture et ruralité, culture et justice, culture et université.
Les dispositifs territoriaux.

Module 2 - La conception d'un projet d'EAC : principes et méthodologie

1. Construire un projet d'EAC :
Analyser un dispositif, concevoir un projet adapté au contexte et au public visé, principes et méthodologie, l'écriture du projet artistique et pédagogique
Les éléments d'un dossier : projet, calendrier et budget prévisionnel, contractualisation et rémunération, partenaires et sources de financement.

2. Conduire un atelier :

Méthodologie, principes à respecter selon les publics, points de vigilance

3. Focus sur la conduite de projet au sein de milieu spécifique, le dispositif « Culture et santé »

Module 3 - La conduite d'un projet d'EAC - Mise en pratique à partir d'un dispositif retenu en amont

1. Analyse d'un contexte et définition des intentions artistiques et pédagogiques du projet.
2. Définition des moyens et des ressources nécessaires à la réalisation du projet.
3. Identification des interlocuteur·rices et les partenaires potentiels.
4. Défnition des séquences et scénarios pédagogiques.
5. Présenter son projet à l'oral.
6. Bilan collectif.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Sans niveau spécifique	**Sans niveau spécifique**

Métiers associés

G1202 — Animation d'activités culturelles ou ludiques

G1203 — Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

K1206 — Intervention socioculturelle

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2339658S	Présentiel	Rennes	21/12/2026	23/12/2026
2339659S	Présentiel	Rennes	31/03/2027	02/04/2027
2339660S	Présentiel	Rennes	16/06/2027	18/06/2027

Source : GREF Bretagne #26215115F